



# LE CONSEIL COMMUNAL DE PAYERNE

est convoqué pour le

**mercredi 13 avril 2022, à 20 H 15 PRÉCISES**

**à la salle du Tribunal.**

Payerne, le 6 avril 2022

Le Président

- a) Mise en discussion du procès-verbal de la séance du 17 février 2022 ;
- b) Correspondances ;
- c) Assermentation de Madame Ausenda Fernandes Pinto Moreira (PSIP) en remplacement de Monsieur Corentin Cuvit, démissionnaire ;
- d) Communications de la Municipalité.

## **Ordre du jour**

Rapports des commissions chargées d'étudier les préavis n<sup>os</sup> :

1. 02/2022 : Adoption d'un crédit-cadre pour les frais d'études d'un avant-projet, d'un projet de construction ou d'un plan d'aménagement durant la législature 2021-2026 ;
  2. 04/2022 : Alimentation en eau potable et défense incendie, bouclage de la ceinture ouest (secteur charrière d'Estavayer et route de la Vy des Charrettes) ;
  3. 05/2022 : Installation de la fibre optique dans la rive droite de la Broye, raccordement des stations de relevage des eaux usées et intégration de leur gestion sur la supervision ;
  4. 06/2022 : Rentes et indexation des rentes du droit distinct et permanent (DDP) à créer en faveur de La Pati SA sur la parcelle RF n° 2113 ;
  5. 07/2022 : Vente de la parcelle RF n° 2877 de 15'131 m<sup>2</sup> sise à la Maladaire à l'Etat de Vaud en vue de la construction d'une école professionnelle / Radiation du droit de superficie de la parcelle RF n° 615 sise à la rue du Châtelard accueillant l'école professionnelle actuelle et reprise du bâtiment
- 
6. Divers.